



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

généralités

Question écrite n° 29124

Texte de la question

M. Olivier Dussopt attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la réglementation des fonds communs de placement. Considérant le nombre d'actions en justice de la part d'épargnants non informés de la nature et des risques inhérents aux produits d'épargne auxquels ils ont souscrit, force est de constater que la réglementation en vigueur ne permet pas d'assurer une transparence optimale. Aussi, il lui demande d'étudier la mise en place d'une réglementation obligeant les organismes gestionnaires à mieux communiquer et mieux informer sur les conditions relatives à la souscription de fonds communs de placement.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dussopt](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29124

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 août 2008, page 6671

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)